



Fédération Internationale des Professeurs de Français



Florilège-FIPF 2021 : « PEUT-ÊTRE » 6^{ème} concours mondial d'écriture créative collective RÈGLEMENT ET PARTICIPATION

Article 1 : Thème

Tous les participants devront impérativement traiter le thème « PEUT-ÊTRE », dans sa polysémie durable et inactuelle...

Article 2 : Organisation du concours

Le concours est ouvert officiellement le 10 septembre 2020. Il est organisé et présidé conjointement par la **FIPF** (Viviane Youx, Vice-Présidente de la CFLM, Commission du français langue maternelle) et par l'**Académie de Montpellier** (Frédéric Miquel, Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional de Lettres). Les classes concourront automatiquement dans leur zone géographique de référence (selon les commissions de la FIPF : CFLM – Belgique francophone, France, Québec et Suisse – ou hors CFLM : toutes les autres zones géographiques) ; cette rubrique est renseignée par les organisateurs.

Article 3 : Genres

Deux genres sont proposés au concours : **nouvelle** et **poème**. Seuls ces genres sont acceptés.

Article 4 : Écriture collective

Chaque classe impliquée dans le projet s'inscrit dans une **démarche d'écriture collective**. La période du confinement a ouvert un espace pour de nouvelles pratiques d'écriture à distance, que notre concours incite fortement à développer, parce qu'elles permettent d'écrire et collaborer à distance. Même si l'usage d'outils numériques n'est pas obligatoire, il constitue une ressource pédagogique importante. Il peut favorablement compléter le présentiel dans une salle de classe, l'écriture collective faisant alterner avec succès des temps en commun et des temps en ligne. Et des classes éloignées peuvent également mener un projet collaboratif. Les textes individuels d'élèves ne sont pas acceptés. Le questionnaire ci-joint suggère des modalités de travail collectif pour les groupes d'élèves ou les classes entières. Chaque professeur qui s'engage dans le projet pourra choisir de le mener seul dans sa classe, ou en collaboration avec d'autres classes, éventuellement d'autres pays. Toute classe participant au concours **pourra envoyer seulement un texte collectif par genre : une nouvelle et/ou un poème**.

Article 5 : Critères d'acceptation des textes

- Le texte doit comporter un **titre**, différent du thème « PEUT-ÊTRE »
- Il doit **obligatoirement être envoyé au format texte** (*Word, RTF, Open office* ou *Page*). Les formats PDF et les images ne seront pas acceptés.
- La longueur ne dépassera pas **5000 signes, espaces compris**.
- Chaque texte envoyé doit être accompagné du **questionnaire** ci-joint complètement renseigné qui précise le caractère collectif.

Article 6 : Envoi des textes

Aucune procédure préalable d'inscription n'est requise.

Le professeur peut envoyer seulement une nouvelle et/ou un poème par classe participante.

Les textes seront envoyés au plus tard le **25 avril 2021** conjointement aux deux adresses suivantes :

frederic.miquel@ac-montpellier.fr ; vivianeyoux@gmail.com

Un accusé de réception sera envoyé. En cas d'absence d'accusé de réception quelques jours après l'envoi, merci de le signaler aux organisateurs pour vous assurer que votre texte est bien parvenu.

Article 7 : Autorisation

Le professeur certifie que le texte est original, inédit, et il en autorise la libre reproduction et diffusion.

Article 8 : Évaluation par les jurys

Les jurys, composés de personnes représentatives des commissions de la FIPF, du *Florilège international des écrivains en herbe de langue française* de Montpellier, éventuellement d'autres personnes liées à l'activité d'écriture, évalueront les textes, sous la présidence des deux organisateurs. Leur choix sera guidé par les critères suivants : le respect du sujet du concours ; la démarche collective adoptée ; l'écriture, l'intérêt et l'originalité du texte

Article 9 : Lauréats

Trois lauréats seront proclamés dans chaque catégorie géographique, et chaque genre, soit **12 lauréats au total**, qui recevront un **diplôme**. Tous les participants recevront une **attestation de participation**. Les diplômes et attestations sont collectifs, au nom d'une classe et de leur professeur. Le **palmarès sera proclamé** lors du 15^{ème} Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français, « Nabeul 2021 », qui se déroulera en Tunisie du 9 au 14 juillet 2021, autour du thème « Le français, langue de partage ». Il sera aussi publié sur différents supports en ligne ou papier. Plusieurs partenaires indiqués en ligne et sur la communication fournissent des lots pour récompenser les lauréats.

<http://cflm.fipf.org/>

<http://www.ac-montpellier.fr/cid93970/ecriture.html>